

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**
5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
3 juin 2025

Date d'affichage :
3 juin 2025

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 41

Ayant pris part à la délibération :
49
(8 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Voué, sous la présidence de Monsieur Alain STEINMANN

Présents (41) : STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BAILLY-BAZIN Eric, BONNET Ghislaine, BRACQ Catherine, BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMPSON Philippe, LEPAGE René, , LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, NOBLET Pascal, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, SA Christelle (suppléante de TURPIN Denis), TARIN Gérald, THOUARD Philippe,

Excusés ayant donné un pouvoir (8) : GAUDY Solange (pouvoir à MEUNIER Bruno), HITTLER Charles (pouvoir à STEINMANN Alain), LOISEAU Anne (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), FILIPPI Daniel (pouvoir à SOMMESOUS Dominique), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), MICHONNEAU Philippe (pouvoir à ROBERT Jean-Claude), PETITET Jean-Pierre (pouvoir à TARIN Gérald),

Absents (9) : AUZOUX Agnès, BERNIER Guy, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LAGOGUEY Jean-Jacques, LAMBERT Jean-Pierre POIRSON Didier, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-032 : Vote d'une subvention exceptionnelle aux jeunes agriculteurs de l'Aube

Monsieur le président de séance propose aux conseillers communautaires de voter une subvention exceptionnelle de 2 000 euros aux jeunes agriculteurs de l'Aube pour l'organisation de la Fête de l'Agriculture qui aura lieu le week-end du 9 et 10 août 2025 à Le Chêne.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 euros aux jeunes agriculteurs de l'Aube,
- **CHARGE** Madame la Présidente d'inscrire cette somme au budget 2025 et d'établir le mandat de dépense correspondant.

46 voix pour, 3 abstentions, 0 voix contre

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente
Solange GAUDY
RAMERUPT
DE COMMUNES